



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 13/11/2025  
Reçu en préfecture le 13/11/2025  
Publié le 13/11/2025  
ID : 033-213302615-20251113-2025\_11\_04-DE  
Nombre de conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 15  
Absents : -excusés : 1  
Procurations : 1

**SLOW**

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025\_11\_04

Objet : Demande de subvention au SIE de Saint Philippe d'Aiguille

L'an deux mille VINGT CINQ, le 12 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 6 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGE Manuel, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, M. DELAIRE Claude, M. BOUDOT Vincent, Mme PARET Aurélie, Mme SABACA Emmanuelle, conseillers municipaux.

Absent :

Absents excusés : Mme MASIN Clémence

Exclus :

Procurations : Mme MASIN Clémence à Mme CHASSAGNE Annie

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur le Maire explique que la commune peut bénéficier d'une subvention du SIE de Saint Philippe d'Aiguille.

Pour cela, il présente deux factures qui seront transmises au syndicat :

- Société LEALO concernant l'installation d'une climatisation dans la salle de motricité de l'école pour un montant de 3 061.17 € HT.
- Entreprise Garage du Vignoble concernant une génératrice pour 1 426 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- APPROUVE la demande de subvention au SIE de Saint Philippe d'Aiguille

A Lussac, le 12/11/2025  
Le Maire,

Didier GATINEL